



# UNITÉ GENRE

## LES MISSIONS

La mission de l'Unité Genre au sein de la MINUSMA est d'appuyer les autorités maliennes à garantir la participation pleine et entière ainsi que la représentation des femmes à tous les niveaux du processus de paix et de la consolidation de la paix et surtout, au début de la phase de stabilisation, y compris dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité et des opérations de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de réintégration. Ceci, tout en veillant à la pleine participation et implication des femmes dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation par toutes les parties prenantes ;

Plaider auprès du gouvernement malien pour la participation et l'implication des femmes dans tout le processus de paix, notamment dans tous les mécanismes de suivi dudit Accord ;

Soutenir les organisations féminines pour leur inclusion totale dans les mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de Paix ;

Appuyer tous les acteurs dans la promotion de la participation politique des femmes et la mise en œuvre du Plan d'Action National de la Résolution 1325 (2000) et connexes du Conseil de sécurité des Nations Unies sur Femmes, Paix et Sécurité 2015-2017 ;

Apporter un appui technique aux autorités de la Défense et de la Sécurité du Mali dans l'inclusion de la dimension « genre » dans leur programme de réforme des forces de défense et de sécurité ;

Assurer l'inclusion d'une perspective de genre au sein de la Mission, en faisant des préoccupations et des expériences des hommes et des femmes, une dimension intégrale de la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies de la mission, ainsi que sur l'autonomisation des femmes.

